

Plan d'action social

Analyse des
Besoins Sociaux

Commune de
Houilles

Décembre 2021

kpmg.fr



Axes de travail

Axe 1 : renforcer l'accompagnement des familles

Axe 2 : animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 3 : fluidifier les parcours résidentiels et favoriser l'accès à un logement décent

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 5 : garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention

Plan d'action

Axe 1 : renforcer l'accompagnement des familles	Action 1.1 : Créer un Relais Petite Enfance
	Action 1.2 : Renforcer la communication sur les dispositifs d'accueil et les aides aux familles
	Action 1.3 : Proposer des places d'accueil collectif correspondant à la diversité des besoins des familles
	Action 1.4 : Accompagner financièrement les parents vulnérables dans la recherche d'un mode d'accueil
	Action 1.5 : Renforcer la coordination entre les acteurs de la petite enfance
	Action 1.6 : Créer un lieu dédié à la parentalité et diversifier les actions d'accompagnement proposées aux parents
	Action 1.7 : Créer un guichet unique à destination des familles
Axe 2 : animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture	Action 2.1 : Renforcer l'accessibilité de l'offre de loisirs, sportive et culturelle
	Action 2.2 : Construire une offre de loisirs avec les jeunes
	Action 2.3 : Renforcer la coordination entre les acteurs de l'enfance
	Action 2.4 : Coconstruire des projets entre les acteurs du territoire et la population séniors
	Action 2.5 : Renforcer et développer les canaux de communication envers les séniors
	Action 2.6 : Accompagner les séniors en perte d'autonomie
Propositions du Comité de pilotage	•Créer un skate park
	•Proposer des animations « hors-les-murs » pour faire connaître le Ginkgo et toucher un public plus large
	•Candidater à la labellisation « Ville Amie des Aînés »
Axe 3 : fluidifier les parcours résidentiels et favoriser l'accès à un logement décent	Conformément au Copil de juillet 2021, cette thématique n'a pas été traitée au sein de l'ABS
Propositions du Comité de pilotage	•Favoriser le développement des colocations intergénérationnelles
	•Créer un béguinage sur la commune
	•Créer une résidence sénior
	•Labelliser les logements sociaux adaptés aux besoins des séniors
	•Accompagner les séniors dans les démarches de diagnostic de leur logement et dans les démarches de demande d'aide financière
	•Travailler sur la stratégie de peuplement des logements sociaux
	•Retravailler avec l'agglomération les critères de cotation des demandes de logement social
	•Lancer un programme de rénovation des logements sociaux pour lutter contre l'insalubrité
•Faire connaître aux particuliers les aides financières existantes favorisant la rénovation énergétique des logements	
Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables	Action 4.1 : Créer un Espace Public Numérique (EPN) et recruter un conseiller numérique
	Action 4.2 : Construire un programme de formation des usagers au numérique
	Action 4.3 : Repenser le format des permanences de l'écrivain public
	Action 4.4 : Renforcer la communication entre les acteurs et à destination des habitants sur les dispositifs et les aides existants
	Action 4.5 : Organiser une journée dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes
	Action 4.6 : Renforcer les liens entre la Ville et la Mission Locale
	Action 4.7 : Créer un poste de référent handicap
	Action 4.8 : Créer une Commission Communale pour l'Accessibilité
Propositions du Comité de pilotage	•Créer un espace d'incubation de jeunes entreprises et un espace de coworking au sein du Ginkgo
	•Créer un pôle d'insertion par l'emploi au sein de la commune
	•Développer l'apprentissage au sein de la commune
Axe 5 : garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention	Action 5.1 : Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire
	Action 5.2 : Créer un Contrat Local de Santé
Proposition du Comité de pilotage	•Créer un accueil de jour Alzheimer



Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Action 1.1 : Créer un Relais Petite Enfance

Action 1.2 : Renforcer la communication sur les dispositifs d'accueil et les aides aux familles

Action 1.3 : Proposer des places d'accueil collectif correspondant à la diversité des besoins des familles

Action 1.4 : Accompagner financièrement les parents vulnérables dans la recherche d'un mode d'accueil

Action 1.5 : Renforcer la coordination entre les acteurs de la petite enfance

Action 1.6 : Créer un lieu dédié à la parentalité et diversifier les actions d'accompagnement proposées aux parents

Action 1.7 : Créer un guichet unique à destination des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Fiche-action n°1.1 : Créer un Relais Petite Enfance

 Situation actuelle		 Description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> Alors que les modalités d'accueil des jeunes enfants reposent largement sur de l'accueil individuel sur la Ville de Houilles (71%), les parents expriment en majorité une préférence pour l'accueil collectif : cette situation se traduit par une hausse rapide du nombre de familles en attente d'une place d'accueil dans une structure collective (344 enfants en attente en août 2020) Du fait de l'absence d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) sur la commune, les parents ne sont pas accompagnés dans leur choix d'un mode d'accueil et dans les démarches de contractualisation avec les assistants maternels. Par ailleurs, aucune activité collective n'est organisée pour favoriser la sociabilisation des jeunes enfants en accueil individuel. 		<ul style="list-style-type: none"> Créer un Relais Petite Enfance (RPE) proposant des temps d'information et d'écoute des assistants maternels ; des ateliers d'éveil des jeunes enfants ; des temps de formation des assistants maternels et d'information des candidats au métier. Conformément à l'ordonnance du 19 mai 2021 et au décret du 25 août 2021, le RPE devra également assurer les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Une mission de guichet unique en informant les familles sur les modes d'accueil du territoire (le RPE doit devenir le seul point d'information des familles pour l'ensemble des modes d'accueil) Une mission d'analyse de la pratique en organisant des temps d'analyse et d'enrichissement des pratiques professionnelles Une mission de promotion renforcée de l'accueil individuel (développement de partenariats, journée des assistants maternels, vidéos) 		
 Objectifs et améliorations escomptés		 Faisabilité financière	 Faisabilité technique	
<ul style="list-style-type: none"> Apporter une information claire et fiable aux familles sur les modes d'accueil existants et les conseiller sur le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins Promouvoir l'accueil individuel et faciliter le dialogue parent / employeur Proposer des ateliers d'éveil favorisant la sociabilisation des jeunes enfants en accueil individuel 		<div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Obtenir un co-financement de la CAF 	<div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Identifier un local disponible et obtenir l'agrément du Département 	
 Pilote	 Partenaires	 Publics cibles	 Temporalité	 Indicateurs de résultat
<ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales, service petite enfance de la Ville de Houilles 	<ul style="list-style-type: none"> Association des Assistantes Maternelles CAF Département (PMI) 	<ul style="list-style-type: none"> Parents de jeunes enfants Assistantes maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Création effective d'un RPE Niveau de fréquentation par les parents et par les assistants maternels Enquête de satisfaction des parents et des assistants maternels Taux d'occupation des assistants maternels

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles				
Fiche-action n°1.2 : Renforcer la communication sur les dispositifs d'accueil et les aides aux familles				
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> La création d'un Relais Petite Enfance devrait permettre d'améliorer la communication sur les modes d'accueil à destination des parents de jeunes enfants. Afin de se faire connaître et de faciliter l'accès à l'information, le RPE pourra s'appuyer sur le site internet de la Ville et sur un réseau de partenariats. 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Relais Petite Enfance aura pour mission de centraliser la communication à destination des familles sur les modes d'accueil des jeunes enfants. Plusieurs actions de communication pourraient être mises en place : <ul style="list-style-type: none"> Présenter les modes d'accueil sur le site internet de la Ville, les démarches administratives, les aides financières existantes. Proposer sur le site de la Ville un moteur de recherche des assistants maternels intégrant les places disponibles chez les assistants maternels, les professionnels proposant des accueils sur des horaires atypiques et / ou des accueils d'urgence Créer un livret explicatif de la crèche familiale Communiquer ouvertement sur les critères d'attribution des places en crèche Identifier des relais partenariaux et communiquer via le Ginkgo et les médiathèques 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la connaissance des familles des modes d'accueil existants 		 <p>Faisabilité financière</p> <div style="text-align: center;">  </div>	 <p>Faisabilité technique</p> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Refondre le site internet de la Ville 	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles RPE 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> CAF Département 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Parents de jeunes enfants 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> 2022-2023 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Refonte effective du site internet de la Ville Nombre d'actions de communication mises en place Taux d'occupation des assistants maternels

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles <i>Fiche-action n°1.3 : Proposer des places d'accueil collectif correspondant à la diversité des besoins des familles</i>					
 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> Au sein des structures collectives présentes sur la commune, seul le multi-accueil municipal propose un accueil occasionnel. Pourtant, l'enquête a fait ressortir des besoin d'accueil occasionnels pour 9% des parents. 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Proposer des places d'accueil régulier à temps partiel (de 3 ou 4 jours par exemple) dans les structures d'accueil collectif Etudier la possibilité de labéliser des places d'accueil AVIP dans les structures existantes ou au sein d'une nouvelle structure Lancer une réflexion sur le fonctionnement du multi-accueil de 25 places ayant 75 familles en file active pour assurer une meilleure qualité de l'accueil sur cette structure. Optimiser l'offre d'accueil ponctuel sur la commune. 			
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Proposer des modalités d'accueil adaptées aux familles en fonction de leurs besoins Favoriser le retour à l'emploi des parents de jeunes enfants Favoriser la sociabilisation des jeunes enfants 		 Faisabilité financière <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Etudier l'impact sur le taux de remplissage et le taux d'occupation des structures 	 Faisabilité technique <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Etudier la possibilité d'accroître les capacité d'accueil du multi-accueil 		
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales, service petite enfance de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> CAF Département (PMI, SAS, service insertion) Pôle Emploi 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> x 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> Lancer les réflexions avec la CAF en 2022 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> x 	

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles				
Fiche-action n°1.4 : Accompagner financièrement les parents vulnérables dans la recherche d'un mode d'accueil				
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Si le CCAS peut actuellement accompagner financièrement les parents en difficultés dans le financement d'un mode d'accueil, cette aide reste méconnue car difficilement lisible pour les familles. 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer une aide facultative du CCAS dédiée aux parents de jeunes enfants en situation d'insertion professionnelle ou en reprise d'activité ayant des difficultés financières à recourir à un mode d'accueil 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager le recours à un mode d'accueil du jeune enfant pour les parents les plus vulnérables 		 <p>Faisabilité financière</p> <p></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant une aide financière déjà existante 	 <p>Faisabilité technique</p> <p></p>	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p>	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Parents de jeunes enfants en difficultés financières 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Un groupe de travail est prévu dès 2022 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'aides financières sollicités auprès du CCAS pour le financement d'un mode d'accueil du jeune enfant

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles					
Fiche-action n°1.5 : Renforcer la coordination entre les acteurs de la petite enfance					
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Alors que les acteurs intervenant sur le champ de la petite enfance sont multiples, leur intervention n'est pas toujours coordonnée sur le territoire, se traduisant par des difficultés de communication à destination des familles. A titre d'exemple, les assistants maternels ne connaissent pas les critères d'attribution des places en crèche. Par ailleurs, les professionnels de la PMI ne sont actuellement pas conviés aux commissions d'attribution des places en crèche 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer la PMI au sein des commissions d'attribution des places dans les crèches Créer des temps d'échange réguliers entre la Ville et les acteurs de la petite enfance (PMI, CAF, structures d'accueil des jeunes enfants etc.) 			
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire connaître l'existants aux acteurs de la petite enfance et coconstruire des actions coordonnées Renforcer la transparence sur les critères d'attribution des places dans les structures d'accueil collectif 		 <p>Faisabilité financière</p> <div style="text-align: center;">  </div>		 <p>Faisabilité technique</p> <div style="text-align: center;">  </div>	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales, service petite enfance de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> CAF PMI Association des Assistantes Maternelles Structures d'accueil collectif La Balle au Bond Associations des TISF (2AD et AFAD) Etc. 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenaires de la Ville 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> 2022 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Présence de la PMI aux commissions d'attribution des places dans les crèches Nombre d'échanges organisés entre les acteurs de la petite enfance 	

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

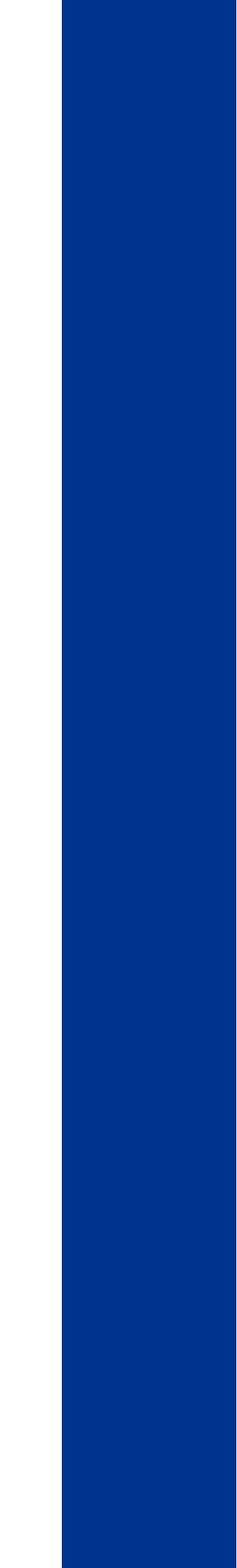
Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Fiche-action n°1.6 : Créer un lieu dédié à la parentalité et diversifier les actions d'accompagnement proposées aux parents

 <h3>Situation actuelle</h3> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de l'enquête habitant, près des trois quarts des parents ont exprimés des besoins d'accompagnement à la parentalité (71%), notamment sur l'éducation des enfants (41%), sur la scolarité de l'enfant (38%), sur la santé, la nutrition et le sommeil de l'enfant (16%) ainsi que sur la prévention liée aux comportements à risques des jeunes (15%). Le Gingko propose un certain nombre d'actions d'accompagnement à la parentalité, centrée sur les parents d'adolescents. Les LAEP organisent des actions à destination de parents de jeunes enfants, mais elles restent difficilement accessibles pour les actifs car elles sont organisées en semaine. La PMI organisait également des ateliers parentalités pendant les vacances scolaires avant la crise sanitaire. La diversité des acteurs proposant des actions de soutien à la parentalité ne garantit par ailleurs pas leur lisibilité à destination des parents. 		 <h3>Description de l'action</h3> <ul style="list-style-type: none"> Créer un lieu unique dédié à l'accompagnement à la parentalité sur la commune (Maison de la Famille ?) Diversifier l'offre de soutien à la parentalité et construire un programme d'animation : création de cafés des parents, mise en place de temps de rencontre et d'échanges en fonction des besoins exprimés par les parents (sondage ?) etc. Proposer des temps thématiques au cours de l'année avec plusieurs actions correspondantes Distinguer les actions proposées en fonction de l'âge des enfants et identifier un référent au sein de la Maison de la Famille par tranche d'âge Créer une journée thématique consacrée aux Familles Ouvrir les LAEP les samedis et / ou élargir les horaires d'ouverture en soirée 		
 <h3>Objectifs et améliorations escomptées</h3> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les parents dans la parentalité dès le plus jeune âge Renforcer les partenariats et les échanges entre les acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse 		 <h3>Faisabilité financière</h3> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Mettre un lieu à disposition Recruter un ou plusieurs référents 	 <h3>Faisabilité technique</h3> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Identifier un local adapté et accessible PMR 	
 <h3>Pilote</h3> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 <h3>Partenaires</h3> <ul style="list-style-type: none"> CAF Département La Balle au Bond Association des Assistants Maternels 	 <h3>Publics cibles</h3> <ul style="list-style-type: none"> Parents 	 <h3>Temporalité</h3> <ul style="list-style-type: none"> 2023-2024 	 <h3>Indicateurs de résultat</h3> <ul style="list-style-type: none"> Création effective d'une Maison de la Famille Fréquentation du lieu Nombre d'actions de soutien à la parentalité organisées Satisfaction des parents

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement des familles				
Fiche-action n°1.7 : Créer un guichet unique à destination des familles				
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> La multiplicité des interlocuteurs au sein de la Ville de Houilles rend les démarches difficilement compréhensibles pour les familles. 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer un guichet unique centralisant en un seul lieu l'ensemble des interlocuteurs municipaux des familles avec enfants : service scolaire, service sports, service culture, service social etc. Former des agents d'accueil polyvalents au sein du guichet unique en capacité d'accompagner les familles dans leurs démarches d'inscription 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter les démarches et l'accès à l'information des familles Renforcer l'accompagnement individuel des familles 		 <p>Faisabilité financière</p> 	 <p>Faisabilité technique</p>  <ul style="list-style-type: none"> Identifier un lieu permettant de regrouper l'ensemble des services concernés Former des agents polyvalents 	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction Générale de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles Direction de la Restauration et de l'Education de la Ville de Houilles Direction Jeunesse, sports et vie associative de la Ville de Houilles 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Familles avec enfants 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> 2023-2024 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place effective d'un guichet unique Nombre de familles fréquentant le guichet unique Satisfaction des familles fréquentant le guichet unique



Axe 2 : Animer la
vie sociale et
favoriser l'accès
aux loisirs et à la
culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Action 2.1 : Renforcer l'accessibilité de l'offre de loisirs, sportive et culturelle

Action 2.2 : Construire une offre de loisirs avec les jeunes

Action 2.3 : Renforcer la coordination entre les acteurs de l'enfance

Action 2.4 : Coconstruire des projets entre les acteurs du territoire et la population seniors

Action 2.5 : Renforcer et développer les canaux de communication envers les seniors

Action 2.6 : Accompagner les seniors en perte d'autonomie

Propositions du Comité de pilotage :

- Créer un skate park
- Proposer des animations « hors-les-murs » pour faire connaître le Ginkgo et toucher un public plus large
- Candidater à la labellisation « Ville Amie des Aînés »

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture <i>Fiche-action n°2.1 : Renforcer l'accessibilité de l'offre de loisirs, sportive et culturelle</i>				
 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> La Ville de Houilles dispose d'une politique tarifaire attractive pour les familles au niveau des centres de loisirs municipaux, avec une tarification maximale à la journée de 12,5 euros et une tarification dégressive pour les fratries. La pratique d'une activité sportive dans une association et / ou d'une activité culturelle peut cependant se révéler plus difficilement accessible financièrement pour les familles modestes. Un quart des parents d'enfant âgé de 6 à 11 ans ont mis en avant des freins financiers dans la pratique d'une activité de loisir de leur enfant et un tiers des parents d'enfant âgé de 12 à 17 ans. 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Refondre les tarifs du conservatoire municipal en se basant sur le quotient familial Conserver la gratuité de la médiathèque Refondre les aides facultatives du CCAS pour mettre en avant la possibilité pour les familles modestes de solliciter le CCAS afin d'aider au financement d'une activité de loisirs, sportive ou culturelle pour un enfant Lors de la signature de conventions entre la Ville et les associations, inclure une clause relative à l'accessibilité financière des activités proposées aux familles modestes Développer une communication sur le Pass Sport Etat et les stages de découvertes sportives au sein des Alsh 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Encourager la mixité sociale 		 Faisabilité financière 	 Faisabilité technique 	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Cabinet du Maire Direction Jeunesse, sports, vie associative de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Associations sportives, culturelles, de loisirs 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Familles vulnérables avec enfant 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> Refonte de la tarification des services culturels en cours Renouvellement des conventions en 2022 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'adhérents dans les associations et profil social

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture				
Fiche-action n°2.2 : Coconstruire une offre de loisirs avec les jeunes				
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> En l'absence de centre social ou d'espace de vie sociale sur la commune, les jeunes ne disposent pas d'un lieu leur permettant de proposer et de participer à la création d'une nouvelle offre d'activité. Le Ginkgo, lieu dédié à la Jeunesse, est en effet centré sur l'accompagnement scolaire et l'insertion professionnelle. 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Au sein du Ginkgo, organiser des temps de co-construction d'une offre d'activités avec les jeunes (séjours, activités sportives, activités culturelles, événements festifs etc.) Apporter un accompagnement aux jeunes dans la construction de leur projet tout en leur laissant de l'autonomie sur le choix des projets et sur leur concrétisation (recherche de financements etc.) 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Adapter l'offre de loisirs aux souhaits des jeunes Développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, de gestion de projet et de travail en équipe des jeunes Fidéliser les jeunes fréquentant le Ginkgo 		 <p>Faisabilité financière</p> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Recruter un animateur référent au sein du Ginkgo 	 <p>Faisabilité technique</p> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Aménager les locaux du Ginkgo ou identifier un lieu dédié à la construction de projets pour les jeunes 	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction Jeunesse, sports, vie associative de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Service événementiel de la Ville de Houilles CAF 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeunes de 11-17 ans 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> 2023 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes participants aux temps de construction de projets Nombre de projets coconstruits par les jeunes

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture Fiche-action n°2.3 : Renforcer la coordination entre les acteurs de l'enfance				
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Alors que de nombreux acteurs interviennent sur le champ de l'enfance sur la Ville, on constate une méconnaissance des actions mises en place par les uns et les autres, pouvant se traduire par des redondances, des manques et un déficit d'information à destination des enfants et des familles 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer un « réseau enfance » réunissant la Ville, les partenaires institutionnels et les associations intervenant dans le champ de l'enfance Organiser une réunion de coordination du réseau une fois par trimestre Créer un outil collaboratif partagé avec l'ensemble des partenaires pour fluidifier le partage d'informations 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonner les actions et la communication des acteurs de l'enfance 		 <p>Faisabilité financière</p> <p style="text-align: center;"></p>	 <p>Faisabilité technique</p> <p style="text-align: center;"></p> <ul style="list-style-type: none"> Réunir régulièrement les partenaires Elaborer un outil de partage d'information 	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction de la Restauration et de l'Éducation de la Ville de Houilles Direction Jeunesse, sports, vie associative de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> CAF Département Education Nationale Mission Locale Association 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Acteurs locaux impliqués sur les thématique de l'enfance 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Début 2022 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions du réseau enfance Nombre d'informations partagés sur l'outil collaboratif Satisfaction des partenaires

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture <i>Fiche-action n°2.4 : Coconstruire des projets notamment intergénérationnels entre les acteurs du territoire et la population seniors</i>				
 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> Les seniors de la Ville de Houilles se sont déclarés globalement satisfaits des animations proposées par le CCAS. Un cinquième a cependant mentionné le souhait de voir se diversifier la variété des animations proposées. La numérisation et la multiplication des démarches administratives peut représenter une source de non accès ou de rupture de droits pour les seniors Les seniors de la Ville de Houilles souhaitent être acteur des changements de la ville, notamment pour participer aux réflexions concernant les travaux prévus sur la voirie. 30% des seniors ayant répondu à l'enquête se sentent isolés au quotidien 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Créer des commissions multi-partenariales régulières favorisant l'accès aux droits et permettant d'éviter les ruptures de droits : accompagnement des demandes et suivi des dossiers des seniors Assurer la représentation des seniors au sein de la commission d'accessibilité et favoriser l'engagement des jeunes retraités actifs Recenser l'offre d'activités à destination des seniors pour cartographier les activités proposées par le CCAS, celles proposées par les associations, et identifier d'éventuels manques Interroger les seniors sur leurs souhaits en terme d'activités pour mieux comprendre les besoins et adapter l'offre en fonction (forum, enquête, groupe de participation citoyenne) et développer des groupes de participation citoyenne pour remonter les besoins des seniors Poursuivre les actions de prévention de la perte d'autonomie 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Inclure les seniors dans la vie de la cité afin de réduire l'isolement Mettre en lien les acteurs du territoire 		 Faisabilité financière 	 Faisabilité technique  <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une organisation souple et tenable pour les différents participants à la commissions multi-partenariales 	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> CCAS 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Département Soliha Associations 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Les seniors de la commune 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> Appel à volontariat pour la commission d'accessibilité et les groupes de participation citoyenne dès 2022 Identification des partenaires et interlocuteur à réunir dans le cadre de cette commission multi-partenariales, définition des modalités d'intervention et d'organisation de la commission courant 2022. 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Nombre de dossiers étudiés en commissions multi-partenariales. Nombre de propositions remontées à la ville par les groupes de participation citoyenne.

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture <i>Fiche-action n°2.5 : Renforcer et développer les canaux de communication envers les seniors</i>				
 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> L'enquête habitant a fait ressortir le fait que 46% des seniors de la commune ne connaissent pas l'offre d'accompagnement et d'animations proposées par le CCAS. Cette méconnaissance de l'offre est d'autant plus importante concernant les seniors de moins de 75 ans (66%). 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Organiser un forum seniors avec l'ensemble des partenaires pour présenter l'offre d'animations et d'accompagnement à l'autonomie Créer des points-relais dans les commerces de la commune avec une transmission régulière d'information via de l'affichage notamment Repenser la communication institutionnelle pour faciliter l'orientation des seniors. Faciliter le recensement des différents acteurs, leur rôle et périmètre d'intervention. Créer une newsletter à destination des seniors 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la lisibilité de l'offre proposée sur la ville Adapter l'offre au plus proche des besoins des seniors 		 Faisabilité financière <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Evaluer le coût d'un forum seniors Evaluer le coût de supports de communication (flyer ou affiches par exemple) à distribuer auprès des points relais 	 Faisabilité technique <div style="text-align: center;">  </div>	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Associations proposant des activités à destination des seniors 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Seniors 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 2022-2023 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Nombre de points relais identifiés sur la commune Nombre de participants au forum seniors Création et mise à jour d'un support de communication dédié au seniors sur les droits et acteurs présents sur le territoire,

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Axe 2 : Animer la vie sociale et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture				
Fiche-action n°2.6 : Accompagner les séniors en perte d'autonomie				
 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> Des projections démographiques qui anticipent une hausse du nombre de séniors 34% des séniors ayant répondu à l'enquête déclarant avoir besoin d'une aide ménagère ou d'une aide à domicile y renoncent faute de moyens financiers 42 % des séniors ayant répondu à l'enquête déclarant avoir besoin d'effectuer des travaux pour adapter leur logement à leurs besoins y renoncent faute de moyens financiers 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser à l'adaptation au logement et communiquer sur le vieillissement au sein du logement Adhérer à un outil en cours de développement par le département sur le recensement de l'offre existante et des contacts à destination des séniors Faire un benchmark sur l'existant en termes de conciergerie, de santé pour repenser l'offre du CCAS et articuler cette action avec d'éventuels prestataires sur le territoire. Faire le lien avec la fiche 6.2 sur l'accès aux droits pour le volet logement et autonomie, notamment la création de la commission multi-partenaire 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Adapter l'offre du CCAS aux besoins des séniors en perte d'autonomie 		 Faisabilité financière 	 Faisabilité technique 	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> CCAS 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Département Soliha Associations 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Les séniors 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 2022-2023 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Refonte de l'offre du CCAS à destination des séniors sur l'accompagnement à l'autonomie, Adhésion à l'outil de recensement départemental. Création et mise à jour d'un support de communication dédié au séniors sur les droits et acteurs présents sur le territoire,

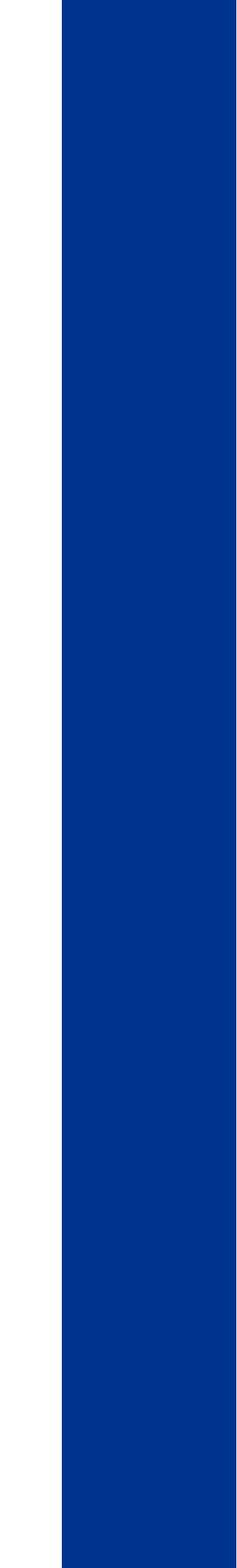
Axe 3 : Fluidifier
les parcours
résidentiels et
favoriser l'accès à
un logement
décent

Axe 3 : fluidifier les parcours résidentiels et favoriser l'accès à un logement décent

Conformément au Copil de juillet 2021, cette thématique n'a pas été traitée au sein de l'ABS

Propositions du Comité de pilotage :

- Favoriser le développement des colocations intergénérationnelles
- Créer un béguinage sur la commune
- Créer une résidence sénior
- Labelliser les logements sociaux adaptés aux besoins des séniors
- Accompagner les séniors dans les démarches de diagnostic de leur logement et dans les démarches de demande d'aide financière
- Travailler sur la stratégie de peuplement des logements sociaux
- Retravailler avec l'agglomération les critères de cotation des demandes de logement social
- Lancer un programme de rénovation des logements sociaux pour lutter contre l'insalubrité
- Faire connaître aux particuliers les aides financières existantes favorisant la rénovation énergétique des logements



Axe 4 : Favoriser
l'accès aux droits
et soutenir les
populations les
plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Action 4.1 : Créer un Espace Public Numérique (EPN) et recruter un conseiller numérique

Action 4.2 : Construire un programme de formation des usagers au numérique

Action 4.3 : Repenser le format des permanences de l'écrivain public

Action 4.4 : Renforcer la communication entre les acteurs et à destination des habitants sur les dispositifs et les aides existants

Action 4.5 : Organiser une journée dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes

Action 4.6 : Renforcer les liens entre la Ville et la Mission Locale

Action 4.7 : Créer un poste de référent handicap

Action 4.8 : Créer une Commission Communale pour l'Accessibilité

Propositions du Comité de pilotage :

- Créer un espace d'incubation de jeunes entreprises et un espace de coworking au sein du Ginkgo
- Créer un pôle d'insertion par l'emploi au sein de la commune
- Développer l'apprentissage au sein des services de la commune

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.1 : Créer un Espace Public Numérique (EPN) et recruter un conseiller numérique

 <h3>Situation actuelle</h3> <ul style="list-style-type: none"> Malgré des initiatives visant à renforcer l'inclusion numérique des publics les plus éloignés de ces outils (permanences du CCAS à destination des seniors, ateliers numériques mis en place par le Département etc.), près d'un cinquième des répondants à l'enquête habitant ont indiqué rencontrer des difficultés pour effectuer des démarches en ligne. Plusieurs types de difficultés sont mises en avant pour les habitants : <ul style="list-style-type: none"> Une absence de maîtrise des outils informatiques qui souligne des besoins de formation Des difficultés à comprendre les formulaires en ligne qui met en avant un besoin d'accompagnement aux démarches Une absence d'équipement informatique qui souligne un enjeu d'accessibilité aux outils numériques 			 <h3>Description de l'action</h3> <ul style="list-style-type: none"> Identification d'un espace facilement accessible, central et identifiable pour les habitants en lien avec l'audit patrimoine Mise à disposition d'outils numériques (ordinateurs, imprimantes, scanner etc) et d'une connexion wifi Accompagnement à la réalisation des démarches administratives en ligne par un médiateur numérique (recrutement d'un conseiller numérique) Organisation d'ateliers d'initiation ou d'approfondissement aux outils et aux usages numériques (voir fiche action 4.2) 			
 <h3>Objectifs et améliorations escomptées</h3> <ul style="list-style-type: none"> Permettre à l'ensemble des habitants d'accéder gratuitement à du matériel informatique Permettre aux habitants de réaliser leurs démarches administratives en ligne en bénéficiant d'un accompagnement Favoriser l'autonomie des habitants dans l'utilisation des outils informatiques et dans la réalisation de démarches administratives en ligne Renforcer les partenariats institutionnels 			 <h3>Faisabilité financière</h3> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Financer la réhabilitation d'un local et l'achat de matériel informatique Financer le recrutement d'un conseiller numérique Financer le fonctionnement de l'EPN 		 <h3>Faisabilité technique</h3> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Trouver un local adapté, central et accessible PMR Obtenir une labellisation EPN Recruter un conseiller numérique 	
 <h3>Pilote</h3> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 <h3>Partenaires</h3> <ul style="list-style-type: none"> Etat Département CAF et MSA CPAM Pôle Emploi Trésor Public Bailleurs sociaux Associations 	 <h3>Publics cibles</h3> <ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des publics et spécifiquement les personnes vulnérables, les seniors et les personnes allophones 	 <h3>Temporalité</h3> <ul style="list-style-type: none"> Etude de faisabilité du projet en 2022-2023 		 <h3>Indicateurs de résultat</h3> <ul style="list-style-type: none"> Création effective de l'EPN Fréquentation de l'EPN et des formations Satisfaction des usagers fréquentant l'EPN et les formations 	

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.2 : Construire un programme de formation des usagers au numérique

 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> On distingue au niveau national trois types de profils d'habitants exclus du numérique : <ul style="list-style-type: none"> Les grands exclus du numérique, qui représentent à l'échelle nationale environ 20% des personnes ayant des difficultés avec le numérique Les éloignés du numérique, qui représentent à l'échelle nationale environ 60% des personnes ayant des difficultés avec le numérique – ces personnes ont besoin d'être formées aux bases des usages numérique Les personnes proche du numérique pouvant rencontrer des difficultés ponctuelles, qui représentent à l'échelle nationale environ 20% des personnes ayant des difficultés avec le numérique – ces personnes ont besoin d'être formées ponctuellement et d'être rassurées dans leurs usages numériques 			 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Construire et diffuser un programme annuel de formation de prise en main des outils numériques pour les publics les plus éloignés et de formation aux démarches administratives en ligne : création d'une adresse mail, utilisation des logiciels de traitement de texte, prise de rendez-vous médical en ligne, utilisation des réseaux sociaux et outils de communication à distance (Whatsapp), déclaration d'impôts, renouvellement en ligne d'une demande de logement etc. Proposer aux partenaires institutionnels de participer à l'animation des formations en fonction des thématiques retenus Lancer une enquête de satisfaction suite à la première année de formation pour faire évoluer le programme en fonction des besoins et des retours Proposer une formation sur l'utilisation et l'intérêt d'un coffre fort numérique. 	
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'autonomie des habitants dans l'utilisation des outils informatiques et dans la réalisation de démarches administratives en ligne Renforcer les partenariats institutionnels 			 <p>Faisabilité financière</p> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Financer la réhabilitation d'un local et l'achat de matériel informatique Financer le recrutement d'un conseiller numérique 	 <p>Faisabilité technique</p> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition de salles et de matériel informatique avant la création de l'EPN (voir fiche action 1.1) Recruter un conseiller numérique Assurer la disponibilité des intervenants partenaires Créer des supports de formation
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Etat Département CAF et MSA CPAM Pôle Emploi Trésor Public Bailleurs sociaux Associations 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Les personnes éloignées du numérique et les personnes rencontrant des difficultés ponctuelles avec le numérique 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Construction d'un programme de formation en 2022-2023 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Fréquentation des formations Satisfaction des participants aux formations Nombre de partenaires participant à l'animation des formations

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.3 : Repenser le format des permanences de l'écrivain numérique

 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Les personnes ayant des difficultés à réaliser des démarches numériques peuvent actuellement solliciter l'écrivain public présent sur la Ville de Houilles. Cependant, la faiblesse du matériel informatique disponible ne permet pas de véritablement accompagner les habitants dans les démarches, l'écrivain numérique ne retrouvant bien souvent à « faire à la place de ». 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition des tablettes / des ordinateurs lors de la permanence de l'écrivain public pour permettre aux personnes accompagnées de réaliser elles-mêmes leurs démarches, avec un accompagnement Organiser des permanences délocalisées de l'écrivain public dans les quartiers de la Ville 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'autonomie des habitants dans l'utilisation des outils informatiques et dans la réalisation de démarches administratives en ligne 		 <p>Faisabilité financière</p> <p></p> <ul style="list-style-type: none"> Financer une tablette numérique 	 <p>Faisabilité technique</p> <p></p>	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p>	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitants fréquentant les permanences de l'écrivain numérique 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Début 2022 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de tablettes mises à disposition

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
 Fiche-action n°4.4 : Renforcer la communication entre les acteurs et à destination des habitants sur les dispositifs et les aides existants

 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> Alors que de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du territoire se mobilisent pour faire connaître leurs droits aux habitants, l'enquête a mis en avant le fait que la moitié des répondants estiment ne toujours pas disposer d'informations suffisantes sur leurs droits et que les deux tiers se sentent isolés des services publics. Par ailleurs, les institutions et les associations peinent à communiquer sur les dispositifs existants du fait d'une méconnaissance de l'offre proposée par leurs partenaires 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Refondre sur le site internet de la Ville de Houilles la partie dédiée aux actions et aux aides du CCAS et le service petite-enfance (en lien avec l'action du Relais Petite-Enfance) pour les rendre plus facilement lisibles et compréhensibles par les habitants Organiser une réunion de coordination des acteurs institutionnels et associatifs locaux une fois par trimestre Lancer une étude sur le déploiement d'une application « Smart-city » permettant aux citoyens de remonter leurs difficultés et à la ville de communiquer. 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Mieux faire connaître les aides et dispositifs existants aux habitants, notamment sur la petite-enfance Renforcer la coordination partenariale 		 Faisabilité financière 	 Faisabilité technique  <ul style="list-style-type: none"> Refondre le site de la Ville Réunir l'ensemble des partenaires 	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Partenaires institutionnels Partenaires associatifs 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Habitants 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 1ere réunion décembre 2021 Poursuite en 2022 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquentation de la page du site Internet de la Ville relative au CCAS Nombre de réunions de coordination organisées avec les partenaires

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.5 : Organiser une journée dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes

 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Un cinquième des jeunes vivant sur la Ville de Houilles sont sans emploi, un taux inférieur à la moyenne nationale mais qui souligne un besoin d'accompagnement d'une partie de la jeunesse en difficulté pour trouver un emploi 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser une journée dédiée à l'insertion professionnelle, dans les locaux de la Mission Locale ou dans un autre lieu, en présence de l'ensemble des partenaires intervenant auprès des jeunes Communiquer en amont auprès des jeunes sur l'organisation de cette journée et sur l'accompagnement proposé par les acteurs 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les dispositifs d'accompagnement existants et la Mission Locale 		 <p>Faisabilité financière</p> <p></p>	 <p>Faisabilité technique</p> <p></p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les partenaires en amont Identifier un lieu pour organiser la journée 	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Mission Locale 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Ville de Houilles (Point Information Jeunesse) CAF Département Acteurs de l'insertion 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeunes 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Fin 2022 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à la journée Satisfaction des participants à la journée Nombre de jeunes fréquentant la Mission Locale

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.6 : Renforcer les liens entre la Ville et la Mission Locale

 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> La Mission Locale propose un accompagnement aux jeunes déscolarisés et sans emploi. Le Point Information Jeunesse de la Ville de Houilles accompagne quant à lui les jeunes encore scolarisés pouvant rencontrer des difficultés. Alors que les deux structures s'orientent régulièrement des jeunes en fonction des besoins identifiés, les liens entre la Mission Locale et le PIJ pourraient être renforcés. 			 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Créer une fiche de liaison entre la Mission Locale et le PIJ lorsqu'un jeune est orienté vers l'autre structure Organiser un temps de rencontre entre la Mission Locale, le PIJ et les autres services de la Ville pouvant intervenir auprès des jeunes (service logement par exemple) Communiquer à la Mission Locale les offres de postes en péri-scolaire de la Ville 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accompagnement et le suivi des jeunes en difficulté 			 Faisabilité financière 		 Faisabilité technique  <ul style="list-style-type: none"> Créer une fiche de liaison type
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Mission Locale 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Jeunes 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 2022 		 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Nombre de fiches de liaison transmises Nombre de réunions de coordination entre la Mission Locale et la Ville

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

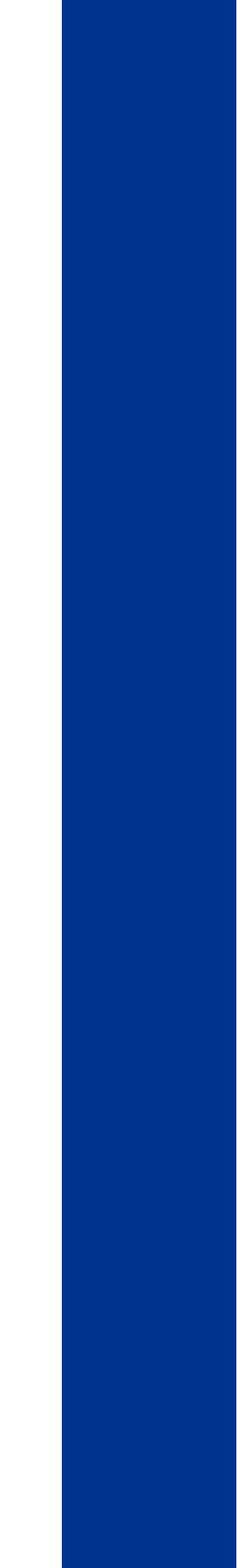
Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.7 : Créer un poste de référent handicap

 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> La Ville de Houilles compte une proportion d'adultes bénéficiaires de l'AAH inférieure à la moyenne nationale (taux de pénétration de 13,7 pour 1000 habitants de 20-59 ans sur la commune contre 34,2 à l'échelle nationale) mais une part de jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'AEEH supérieure à la moyenne nationale (taux de pénétration de 25,7 pour 1000 contre 17,3 en moyenne). Parmi les parents ayant répondu à l'enquête et ayant un enfant en situation de handicap, près des deux tiers estiment ne pas se sentir suffisamment accompagnés par rapport au handicap de leur enfant, principalement du fait du manque d'informations. 			 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Créer un poste de référent handicap sur la commune et définir ses missions : <ul style="list-style-type: none"> Information et orientation du public Création d'un répertoire de ressources handicap Organisation de cycles de formation (auprès des établissements scolaires, des structures d'accueil du jeune enfant, des assistants maternels, des ALSH etc.) Organisation d'événements (forums sur le handicap par exemple) Organisation de temps d'accueil écoute pour les parents (en lien avec le projet de Maison de la Famille, voir fiche 4.1) 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap 			 Faisabilité financière <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Recruter un ETP 	 Faisabilité technique <div style="text-align: center;">  </div>	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> CAF ARS Médecins des crèches MDPH Pôle Territorial Autonomie 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Personnes en situation de handicap Parents ayant un enfant en situation de handicap 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 2023 		 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Recrutement effectif d'un référent handicap

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables

Axe 4 : favoriser l'accès aux droits et soutenir les populations les plus vulnérables
Fiche-action n°4.8 : Créer une Commission Communale pour l'Accessibilité

 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> Les commissions communales d'accessibilité constituent une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 5000 habitants depuis la loi de 2005. 			 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Créer une Commission Communale pour l'Accessibilité ayant pour mission de : <ul style="list-style-type: none"> Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports Etablir un rapport annuel présenté en conseil municipal Faire des propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées Tenir à jour la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées 	
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Gagner en visibilité sur l'accessibilité de l'existant et améliorer l'existant en fonction des manques repérés 			 Faisabilité financière 	 Faisabilité technique 
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> Associations ou organismes représentants les personnes en situation de handicap 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Associations ou organismes représentants les personnes en situation de handicap 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 2023 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Création de la commission



Axe 5 : Garantir
l'accès aux soins
et mener des
actions de
prévention

AXE 5 : Garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention

Action 5.1 : Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

Action 5.2 : Créer un Contrat Local de Santé

Proposition du Comité de pilotage :

- Créer un accueil de jour Alzheimer

AXE 5 : Garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention

Axe 5 : Garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention <i>Fiche-action n°5.1 : Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire</i>				
 Situation actuelle <ul style="list-style-type: none"> La Ville de Houilles dispose d'un faible ratio de professionnels de santé par rapport à son nombre d'habitants. On comptabilise ainsi 59 médecins omnipraticiens sur la commune pour 100 000 habitants, contre 92 en moyenne à l'échelle nationale. Cette situation se traduit par des difficultés d'accès aux soins des habitants : 41% des répondants à l'enquête indiquent avoir des difficultés à obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste et 59% chez un médecin spécialiste. 		 Description de l'action <ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition des locaux pour les professionnels qui s'installent sur le territoire et aménager les locaux déjà existants aux normes si nécessaire Mettre en place des aides financières à l'installation de nouveaux professionnels de santé Favoriser l'installation des professionnels de santé en améliorant l'attractivité du territoire notamment en favorisant l'adéquation entre vie professionnelles et vie personnelle. Créer une maison médicale de santé pour favoriser le regroupement des professionnels 		
 Objectifs et améliorations escomptées <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux soins généralistes et spécialistes des habitants 		 Faisabilité financière <div style="text-align: center;">  </div>	 Faisabilité technique <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> Identification de locaux 	
 Pilote <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 Partenaires <ul style="list-style-type: none"> ARS 	 Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Professionnels de santé 	 Temporalité <ul style="list-style-type: none"> 2023-2024 	 Indicateurs de résultat <ul style="list-style-type: none"> Nombre de professionnels de santé installés sur la commune

AXE 5 : Garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention

Axe 5 : Garantir l'accès aux soins et mener des actions de prévention Fiche-action n°5.2 : Créer un Contrat Local de Santé				
 <p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Alors que la Ville de Houilles identifie des freins dans l'accès aux soins des habitants, elle ne dispose pas de Contrat Local de Santé permettant de décliner au niveau local les priorités d'actions de l'ARS portées dans le Programme Régional de Santé. 		 <p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer un Contrat Local de Santé en lien avec le Programme Régional de Santé afin de : <ul style="list-style-type: none"> Animer et coordonner un réseau de professionnels de santé Développer un répertoire des ressources de santé existantes sur le territoire Proposer des actions de prévention Intégrer la thématique de la santé mentale dans le contrat local de santé Développer les actions de visite à domicile et les actions hors les murs dans le cadre du contrat local de santé 		
 <p>Objectifs et améliorations escomptées</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité 		 <p>Faisabilité financière</p> <div style="text-align: center;">  </div>	 <p>Faisabilité technique</p> <div style="text-align: center;">  </div>	
 <p>Pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction des Affaires Sociales de la Ville de Houilles 	 <p>Partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ARS 	 <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Ensemble des habitants 	 <p>Temporalité</p> <ul style="list-style-type: none"> 2022 	 <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un Contrat Local de Santé

VOS CONTACTS :

Thomas BOYER
Chef de projet
thomasboyer@kpmg.fr
06 18 95 70 98

Solène DELUSSEAU-JELODIN
Consultante
sdelusseau-jelodin@kpmg.fr
06 22 95 40 48

